

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉ FAI – 010799 – ASA 13/009/01 Action complémentaire sur l'AU 314/01 (ASA 13/009/01)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

BANGLADESH PRISONNIER D'OPINION / CRAINTES DE TORTURE
Shahriar Kabir (h), journaliste

Londres, le 18 décembre 2001

La police a révélé où elle retenait Shahriar Kabir vingt-quatre heures environ après l'avoir transféré de prison pour interrogatoire, le 10 décembre. Bien que la Haute Cour eut ordonné qu'il soit autorisé à consulter son avocat, ni ses défenseurs ni sa famille n'ont pu lui rendre visite et cet homme est toujours détenu au secret. Il n'a été inculpé d'aucune infraction.

Shahriar Kabir a été maintenu en détention dans une cellule d'interrogatoire utilisée à la fois par la police et l'armée jusqu'au 14 décembre. La police a ensuite conduit Shahriar Kabir devant la *Metropolitan Magistrate's Court*, et demandé que sa garde à vue soit prolongée de trois jours, mais le tribunal n'a accédé à cette requête que pour une durée d'un jour. Plusieurs avocats ont assisté à l'audience mais n'ont pas été autorisés à parler à Shahriar Kabir. Ils l'ont entendu affirmer au magistrat que, pendant son interrogatoire, il avait été enfermé dans une pièce froide et sombre et privé de sommeil de manière prolongée.

Le 16 décembre, Shahriar Kabir a été reconduit à la prison centrale de Dacca, en vertu de l'ordonnance de placement en détention qui avait été précédemment rendue à son encontre aux termes de la Loi sur les pouvoirs spéciaux

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déplorez le fait que Shahriar Kabir ne soit pas autorisé à recevoir la visite de ses avocats ni de ses proches ;
- déclarez-vous préoccupé par les informations selon lesquelles il a affirmé devant la *Metropolitan Magistrate's Court* que la police l'avait enfermé dans une pièce froide et sombre et privé de sommeil de manière prolongée pendant son interrogatoire, et exhortez les autorités à veiller à ce que cet homme ne soit pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;
- appelez les autorités à lui permettre de recevoir la visite de ses avocats et de ses proches ;
- demandez instamment la libération immédiate et inconditionnelle de Shahriar Kabir, qu'Amnesty International considère comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé sans violence son droit à la liberté d'expression.

APPELS À :

Première ministre :

Prime Minister Begum Khaleda Zia
Office of the Prime Minister
Gona Bhaban, Sher-e Bangla Nagar
Dhaka, Bangladesh

Télégrammes : Prime Minister Zia, Dhaka, Bangladesh

Fax : + 880 2 811 3243

Formule d'appel : *Dear Prime Minister,* / Madame la Première Ministre,

Inspecteur général de la police :

Mr. Nurul Huda
Inspector General of Police
Police Headquarters, Fulbaria
Dhaka, Bangladesh

Télégrammes : Inspector General Huda, Fulbaria, Dhaka, Bangladesh

Fax : + 880 2 956 3362

Formule d'appel : *Dear Inspector General,* / Monsieur l'Inspecteur général,

COPIES aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 29 JANVIER 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org